

## QUESTIONS FRÉQUENTES

| Catégorie               | Question  | Réponse   |
|-------------------------|---|---|
| Renseignements généraux | Comment puis-je contacter l'UFR STE ?                             | Vous pouvez utiliser l'adresse mail <a href="mailto:ste-scolarite@univ-antilles.fr">ste-scolarite@univ-antilles.fr</a> ou appeler au 0596727442   |
| Renseignements généraux | Où puis-je retrouver les informations concernant la rentrée ?     | Vous pouvez retrouver toutes les informations dans les actualités du site de l'UFR STE à l'adresse <a href="https://ste.univ-antilles.fr">https://ste.univ-antilles.fr</a> .<br>Vous pouvez également suivre l'UFR STE sur Twitter à <a href="https://twitter.com/u_sciences">@u_sciences</a>   |
| Renseignements généraux | Comment avoir accès à ma boîte mail étudiant ? À quoi sert-elle ? | Vous devez commencer par activer votre compte Sesame dès que vous avez effectué votre inscription administrative.<br>Vous pouvez alors vous rendre sur le site de l'université. Vous trouverez alors dans "Ressources et outils", l'accès à votre boîte mail universitaire.<br>C'est sur cette boîte mail uniquement que vous serez adressées toutes les informations émanant de l'UFR et de l'université. Elle doit être consultée régulièrement.  |
| Renseignements généraux | Puis-je me rendre à l'UFR STE ?                                   | Non, au vu de la situation sanitaire, l'UFR STE ne peut pas accueillir le public.<br>Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter par mail à l'adresse <a href="mailto:ste-scolarite@univ-antilles.fr">ste-scolarite@univ-antilles.fr</a> ou au 0596727442.<br>Vous retrouverez également des informations sur le site internet de l'UFR ( <a href="https://ste.univ-antilles.fr">https://ste.univ-antilles.fr</a> ).<br>Vous pouvez également suivre l'UFR STE sur Twitter pour avoir les dernières informations : <a href="https://twitter.com/u_sciences">@u_sciences</a> . |
| Inscription             | Je n'arrive pas à effectuer mon inscription administrative.       | Envoyez un mail à l'adresse <a href="mailto:ste-scolarite@univ-antilles.fr">ste-scolarite@univ-antilles.fr</a> ou appelez la scolarité au 0596727442  |
| Inscription             | Comment faire mon inscription pédagogique ?                       | Vous devez commencer par activer votre compte Sesame dès que vous avez effectué votre inscription administrative.<br>Puis vous rendez sur le site de l'université ( <a href="http://www.univ-ag.fr">www.univ-ag.fr</a> ). Dans l'onglet "Ressources et outils", vous choisissez "ENT, votre environnement numérique de travail".<br>Vous vous connectez à l'aide des identifiants donnés lors de l'activation de votre compte Sesame.<br>Dans l'onglet "Administration", vous cliquez sur "Inscription pédagogique".  |

|         |  |   |
|---------|--|---|
| Rentrée | Quelle est la date de la rentrée à l'UFR STE ?   | <p>Si vous êtes en première année, la réunion de rentrée a lieu le lundi 06 septembre 2021 de 09h à 12h sur zoom.</p> <p>Si vous êtes en deuxième ou en troisième année, la réunion de rentrée a lieu le mardi 07 septembre 2021 de 09h à 12h sur zoom.</p> <p>Vous pourrez trouver le lien pour la réunion de rentrée dans les actualités du site de l'UFR STE à l'adresse <a href="https://ste.univ-antilles.fr">https://ste.univ-antilles.fr</a> ainsi que sur le Twitter de l'UFR STE @u_sciences</p> |
| Rentrée | Quelle est la date de début des cours à l'UFR STE ?  | Les cours débuteront le jeudi 09 septembre 2021 selon les informations qui seront données à la réunion de rentrée.  |
| Cours   | Que dois-je faire pour avoir accès à mon emploi du temps, à mes mails et à l'espace de cours ? | <p>Vous devez commencer par activer votre compte Sesame dès que vous avez effectué votre inscription administrative.</p> <p>Puis vous devez effectuer votre inscription pédagogique à partir de l'ENT dans l'onglet Administration.</p> <p>Vous pouvez alors vous rendre sur le site de l'université. Vous trouverez alors dans "Ressources et outils", l'accès à votre boîte mail universitaire, à votre emploi du temps, à la plateforme pédagogique e-cursus.</p>                                      |
| Cours   | Où puis-je avoir accès à mon emploi du temps ?   | <p>En vous rendant sur le site de l'université, vous allez dans l'onglet "Ressources et outils" puis vous sélectionnez "Emploi du temps".</p> <p>Vous pouvez alors vous connecter à l'application Hyperplanning à l'aide des identifiants donnés lors de l'activation de votre compte Sesame.</p>   |
| Cours   | Je n'arrive pas à avoir accès à mon emploi du temps. Comment faire ?                           | Vous pouvez utiliser l'adresse " <a href="https://edt.univ-antilles.fr/hp/invite">https://edt.univ-antilles.fr/hp/invite</a> " et entrer votre promotion "Licence..."   |
| Cours   | Où puis-je trouver mes cours et les liens vers les classes virtuelles ?                        | <p>Vous devez commencer par activer votre compte Sesame et faire votre inscription pédagogique.</p> <p>Vos cours seront sur la plateforme e-cursus (<a href="https://ecursus.univ-antilles.fr/">https://ecursus.univ-antilles.fr/</a>).</p> <p>Vous vous connectez à l'aide des identifiants donnés lors de l'activation de votre compte Sesame.</p> <p>Vous y retrouverez les liens vers les classes virtuelles de vos enseignants sur zoom ainsi que les documents déposés par vos enseignants.</p>     |

|       |  |  |
|-------|--|--|
| Cours | Comment puis-je avoir accès à la plateforme e-cursus ?   | Après avoir activé votre compte Sesame et fait votre inscription pédagogique, vous devez vous rendre à l'adresse <a href="https://ecursus.univ-antilles.fr/">https://ecursus.univ-antilles.fr/</a><br>Vous vous connectez à l'aide des identifiants donnés lors de l'activation de votre compte Sesame.<br>Vous aurez alors accès automatiquement à vos cours.   |
| Cours | Je n'arrive pas à avoir accès à mes cours sur e-cursus. Comment faire ?  | Envoyer un mail à <a href="mailto:ecursus@univ-antilles.fr">ecursus@univ-antilles.fr</a><br>ou contacter votre responsable de filière qui vous guidera.  |
| Cours | Je n'arrive pas / ne peux pas faire mon inscription pédagogique. Comment puis-je avoir accès à mes cours ?   | Vous pouvez demander à l'enseignant ou à votre responsable de filière une clé d'auto inscription.  |
| Cours | Je souhaiterais avoir des informations concernant les cours de ma licence.<br>Quel est le responsable de ma licence ? Comment puis-je le contacter ?                         | En filière mathématiques, Monsieur René Dorville est responsable de la licence. Son adresse mail est <a href="mailto:rene.dorville@univ-antilles.fr">rene.dorville@univ-antilles.fr</a><br>En filière physique-chimie, Monsieur Mounim Lebrini est responsable de la licence. Son adresse mail est <a href="mailto:mounim.lebrini@univ-antilles.fr">mounim.lebrini@univ-antilles.fr</a><br>En filière sciences de la vie, Madame Véronique Thimon-Callier est responsable de la licence. Son adresse mail est <a href="mailto:veronique.thimon@univ-antilles.fr">veronique.thimon@univ-antilles.fr</a> |
| Cours | Je suis en première année et je souhaiterais avoir des informations concernant l'organisation de mes études. Qui puis-je contacter ?<br>Qui sont les directeurs des études ? | Si vous êtes en première année de licence mathématiques ou physique chimie, vous pouvez contacter le directeur des études des licences mathématiques et physique-chimie, Monsieur Florent Robert ( <a href="mailto:florent.robert@univ-antilles.fr">florent.robert@univ-antilles.fr</a> ).<br>Si vous êtes en première année de licence sciences de la vie, vous pouvez contacter le directeur des études de la licence sciences de la vie, Monsieur Olivier Pierre-Louis ( <a href="mailto:olivier.pierre-louis@univ-antilles.fr">olivier.pierre-louis@univ-antilles.fr</a> ).                        |
| Cours | Je suis le parcours LAS / Je suis le parcours PASS à l'UFR STE, qui peut me renseigner sur l'organisation des cours, des TD, sur les évaluations ?                           | Vous pouvez contacter le coordonnateur PASS-LAS, Monsieur Olivier Pierre-Louis ( <a href="mailto:olivier.pierre-louis@univ-antilles.fr">olivier.pierre-louis@univ-antilles.fr</a> )  |
| Cours | Où puis-je trouver l'adresse mail de mon responsable de licence ?  | Sur le site internet de l'UFR STE dans l'onglet "Formations".  |